



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

ECE/TRANS/WP.15/AC.1/103/Add.1
29 juin 2006

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS et FRANÇAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

Groupe de travail du transport des marchandises dangereuses

Réunion commune de la Commission de sécurité du RID
et du Groupe de travail des transports de marchandises dangereuses

Genève, 11-15 septembre 2006

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA SESSION

Additif 1

Liste des documents par point de l'ordre du jour et annotations

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le premier point de l'ordre du jour provisoire concerne son adoption. La Réunion commune disposera également du rapport sur sa session de mars 2006 tenue à Berne du 20 au 23 mars 2006 (ECE/TRANS/WP.15/AC.1/102- OCTI/RID/GT-III/2006-A et additif).

Il convient de rappeler les points suivants:

- a) À sa session de septembre 2005, la Réunion commune a élu M. C. Pfauvadel (France) et M. H. Rein (Allemagne) respectivement Président et Vice-Président pour 2006.
- b) Les documents de la CEE-ONU (autres que les ordres du jour ou les rapports) portant la cote ECE/TRANS/WP.15/AC.1/ sont diffusés par l'OCTI en langue allemande sous la cote OCTI/RID/GT-III/ suivis du même numéro de document. Par souci d'économie, les documents ne seront pas disponibles en

salle. Les délégués sont priés de se rendre à la réunion munis de leur exemplaire des documents;

- c) La documentation sera disponible sur le site web de la CEE-ONU (www.unece.org/trans/danger/danger.htm) en anglais, français et russe;
- d) La Réunion commune souhaitera éventuellement, si nécessaire, que des groupes de travail spéciaux se réunissent parallèlement pour examiner les documents relatifs aux citernes (point 2) après examen de ce point en session plénière.

2. CITERNES

Documents de référence

ECE/TRANS/WP.15/AC.1/102/Add.1	Rapport du Groupe de travail sur les citernes à la dernière session
ECE/TRANS/WP.15/AC.1/102, par. 4-21	Rapport de la Réunion commune à sa dernière session

Documents à discuter

ECE/TRANS/WP.15/AC.1/2006/17 (Belgique)	Paragraphe 6.8.2.4.5 – Attestations indiquant les résultats des épreuves, contrôles et vérifications
ECE/TRANS/WP.15/AC.1/2006/18 (Belgique)	Transport de citernes vides non nettoyées avec date d'épreuve périmée
ECE/TRANS/WP.15/AC.1/2006/20 (Belgique)	Paragraphe 6.8.2.4.3 – Intervalle entre les épreuves
ECE/TRANS/WP.15/AC.1/2006/22 (Royaume Uni)	Sous-section 6.8.2.6 et mesures transitoires au chapitre 1.6
ECE/TRANS/WP.15/AC.1/2006/27 (Allemagne)	Chapitre 6.8 – Exigences pour les tubulures
ECE/TRANS/WP.15/AC.1/2006/33 (France)	Paragraphe 6.8.2.1.8 – Matériaux des couvercles de citernes revêtues
ECE/TRANS/WP.15/AC.1/2006/34 (France)	Paragraphe 6.8.2.4.3 – Contrôles et épreuves

3. NORMES

ECE/TRANS/WP.15/AC.1/2006/25 (CEN)	Travaux en cours au CEN
------------------------------------	-------------------------

4. INTERPRETATION DU RID/ADR/ADN

Aucun document n'a été soumis sous ce point.

5. PROPOSITIONS D'AMENDEMENT AU RID/ADR/ADN

ECE/TRANS/WP.15/AC.1/2006/13 (AISE/CEFIC/CEPE)	Dispositions pour l'emballage en commun
ECE/TRANS/WP.15/AC.1/2006/14 (Norvège)	Paragraphe 1.1.3.6.3 – Quantité maximale totale par unité de transport
ECE/TRANS/WP.15/AC.1/2006/15 (CEFIC)	Récipients à pression pour les liquides – 4.1.3.6
ECE/TRANS/WP.15/AC.1/2006/16 (CEFIC)	Chargement en commun des peroxydes organiques
ECE/TRANS/WP.15/AC.1/2006/19 (Belgique)	Référence aux mesures transitoires
ECE/TRANS/WP.15/AC.1/2006/23 (Danemark)	Transport des briquets, No ONU 1057, en vue de leur élimination
ECE/TRANS/WP.15/AC.1/2006/24 (CEFIC)	Paragraphe 1.1.4.2.1 – Transport dans une chaîne de transport comportant un parcours maritime ou aérien
ECE/TRANS/WP.15/AC.1/2006/28 (Allemagne)	Transport des Nos ONU 1372, 1387, 1856, 1857 et 3360
ECE/TRANS/WP.15/AC.1/2006/29 (Allemagne)	Transport des Nos ONU 3132 et 3135
ECE/TRANS/WP.15/AC.1/2006/30 (Allemagne)	Transport de matières solides et liquides dans des récipients à pression
ECE/TRANS/WP.15/AC.1/2006/31 (Allemagne)	Sous-section 3.1.2.6
ECE/TRANS/WP.15/AC.1/2006/32 (Espagne)	Obligations de sécurité des déchargeurs
ECE/TRANS/WP.15/AC.1/2006/35 (EBRA/EPBA)	Transport des piles au lithium usagées

6. RAPPORTS DES GROUPES DE TRAVAIL INFORMELS

Aucun document n'a été soumis sous ce point. Le rapport du groupe de travail informel sur le transport des déchets qui s'est tenu à Bonn les 15 et 16 novembre sera présenté en tant que document informel.

7. TRAVAUX FUTURS

La Réunion commune souhaitera éventuellement prévoir l'organisation de l'ordre du jour pour la session de printemps 2007 (Berne, 26-30 mars 2007).

8. ÉLECTION DU BUREAU POUR 2007

La Réunion commune souhaitera éventuellement élire un Président et un Vice-Président pour 2007.

9. QUESTIONS DIVERSES

ECE/TRANS/WP.15/AC.1/2006/21
(France)

MITRA – Note du Président

10. ADOPTION DU RAPPORT

Conformément à l'usage, la Réunion commune adoptera le rapport de sa session sur la base d'un projet établi par le secrétariat.

NOTA 1 : La lecture du rapport, prévue pour le 15 septembre, s'effectuera sans interprétation.

NOTA 2 : La cote ECE/TRANS/WP.15/AC.1/2006/26 a été réservée pour un document qui n'a pas été soumis à temps. La cote reste donc réservée et ne sera pas utilisée.
